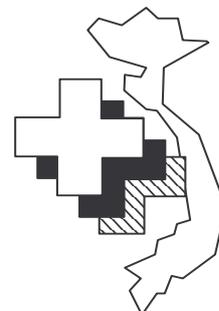


# COMITE SUISSE - VIETNAM ( COSUNAM )



Président  
Vice-présidente  
Secrétaire Général

Thierry OPPIKOFER  
Thuy-Co HOANG  
Luy NGUYEN TANG

## Communiqué

### **En 48 heures, emprisonnement et libération au Vietnam de Xuân Trang Nguyen, membre du Cosunam**

Le parti Việt Tân, parti politique d'opposition que soutient ouvertement le Cosunam depuis 2005, a décidé d'intensifier ses actions en 2008 pour le processus de démocratisation au Vietnam.

Comme vous le savez, en novembre 2007, six militants de Việt Tân (revenus de l'étranger) ont été arrêtés au Vietnam alors qu'ils préparaient des tracts pour la démocratie.

Parmi eux, la journaliste Thanh Vân Nguyen Thi de Paris, bien connue de nous tous. A la mi-décembre 2007, suite aux actions de protestation dans le monde entier, Thanh Vân et un des militants ont été libérés et expulsés du Vietnam.

Le 3 avril 2008, trois autres dissidents et militants du Việt Tân sont rentrés de façon légale au Vietnam afin de venir "ouvertement et publiquement" rendre visite à leurs amis encore détenus : Nguyen Quoc Quan, Somsak Khunmi, Nguyen The Vu et Nguyen Viet Trung.



Parmi ces 3 visiteurs, figure Xuân Trang Nguyen, 35 ans, médecin et membre active du Cosunam, qui s'est portée volontaire.

Placés immédiatement en détention sur place à peine leur demande de visite formulée, les trois membres du Việt Tân ont été libérés et expulsés du Vietnam après plus de 48 heures de garde à vue au centre de détention du Ministère de la Sécurité Publique, rue Nguyen Van Cu, 1er arrondissement, Saigon, Viet Nam. Leur requête de visite humanitaire n'a pas abouti auprès des autorités pénitentiaires.

Xuân Trang Nguyen est arrivée saine et sauve à Paris le 6 avril où elle a été accueillie à sa descente d'avion par la journaliste Thanh Vân (voir photo).

Cette démarche audacieuse a pour but de prouver aux dissidents vietnamiens emprisonnés que leurs compatriotes de l'étranger sont engagés fermement à leurs côtés. Elle veut également confirmer que le Việt Tân mènera dorénavant une lutte active dans le pays même, de manière ouverte et dans le respect des principes de non-violence.

**10 avril 2008**

---

" Lorsque les hommes sont libres de choisir, ils choisissent la liberté "